



Championnat régional scolaire de natation

24 mars 2024
Centre Socio récréatif

1. Lieu de la compétition :

Centre socio récréatif de Sept-Îles
500, av Jolliet
Sept-Îles (Québec) G4R 2B4
Installations
Bassin de 25 mètres
6 couloirs
Système de chronométrage électronique
Câbles anti-vagues
Plots de départ
Vestiaires

2. Accueil

Centre socio récréatif de Sept-Îles

3. Inscriptions

Inscriptions et modification aux épreuves

Vous avez jusqu'au mercredi 13 mars 2024 midi pour faire les inscriptions de vos athlètes sur la plate-forme S1. Le coût de l'inscription est de 38 \$/ athlète la facture sera envoyée à l'école. Une fiche de validation vous sera envoyée le lundi précédent la rencontre

Vous pouvez faire des modifications d'épreuves jusqu'au 20 mars 2024 midi par courriel à Julie Bernier à l'adresse : jbernier@cote-nord.rseq.ca. Tout ajout durant la période de validation sera de 38\$ et tout changement d'épreuve sera de 15\$.

CATÉGORIE	DATE DE NAISSANCE
Benjamine (secondaire 1-2)	Du 1 ^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2011
Cadette (secondaire 3-4)	Du 1 ^{er} octobre 2007 au 30 septembre 2009
Juvenile (secondaire 5)	Du 1 ^{er} juillet 2005 au 30 septembre 2007

Épreuves

ÉPREUVES	
Session 1	Session 2
200m libre	200m QNI
100m dos	50m brasse
50m papillon	100m papillon
100m brasse	50m dos
100m QNI	100m libre
50m libre	Relais 4x50 libre
Relais 4x50 QNI	

Tous les nageurs peuvent participer à un maximum de 3 épreuves individuelles + 2 relais, ou 4 épreuves individuelles. Pour la composition des relais, les règlements de la Fédération de natation du Québec sont en vigueur. (Un ou deux nageurs peuvent parvenir d'un groupe d'âge inférieur.)

Casque de bain

Tous les nageurs prenant part à la rencontre doivent porter un casque de bain aux couleurs de leur établissement scolaire. Tout élève-athlète ne se conformant pas à ce règlement sera disqualifié. Aucun casque de bain de club civil ne sera accepté.

Horaire

9h00 Échauffement (2 périodes de 20 min. à déterminer selon les inscriptions)
9h40 Réunion des entraîneurs
10h00 Session 1
11h30 Dîner à partir de 11h30, pour ceux et celles qui ont terminé leurs nages
13h15 Remise protocolaire des médailles et bannières

Récompenses

Une bannière sera remise à l'équipe qui aura cumulé le plus de points dans chaque catégorie/sexe. Seule la première équipe de relais au classement fera des points. Des médailles OR - ARGENT - BRONZE sont remises aux trois (3) premiers de chaque épreuve/catégorie/sexe ainsi qu'aux trois (3) premières équipes de relais de chaque catégorie/sexe.

Les remises de médailles se feront à la pause suivant la session 1 et en fin de journée.

Système de pointage

Les points suivants sont accordés au classement par équipe :

Rang	1	2	3	4	5	6
Pts/épreuves individuelles	7	5	4	3	2	1
Pts/épreuves de relais	14	10	8	6	4	2

Périodes d'échauffement

Pendant la période d'échauffement, aucun nageur n'aura le droit d'entrer à l'eau en plongeant. L'entrée à l'eau devra se faire par les pieds en premier.

Règlements officiels employés

Les règlements officiels de la Fédération de natation du Québec (FNQ) sont appliqués. Les règlements spécifiques du RSEQ ont préséance sur les règlements officiels.

4. HÉBERGEMENT

Prendre note qu'il n'y aura pas d'hébergement pour la rencontre de natation.

5- RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE CONCERNANT CONSOMMATION DE BOISSON OU DROGUE

Un athlète pris en possession de boissons alcoolisées, en possession de drogues ou en état de faculté affaiblie sur un lieu de compétition (incluant vestiaires et douches) et sera suspendu pour l'année en cours des événements du RSEQCN.

Un entraîneur, un accompagnateur, un responsable de délégation, pris en possession de boissons alcoolisées, en possession de drogues ou en état de faculté affaiblie sur un lieu de compétition (incluant vestiaires et douches) sera expulsé et sera suspendu pour l'année en cours des événements du RSEQCN.

Le commissaire devra soumettre le cas le plus rapidement possible à la direction générale du RSEQCN et devra lui transmettre par écrit dans les 48 heures ouvrables après l'incident.

Code d'éthique

Tout athlète ne respectant pas les principes et les valeurs éducatives véhiculées par les 3R de l'éthique sportive en milieu scolaire voit son cas acheminé au comité de discipline du RSEQCN. Tous les étudiants-athlètes doivent être identifiés avec les couleurs de l'école. Aucun chandail des clubs civils ne seront acceptés.

6- Services :

- Premiers soins : Sauveteurs sur place

Cas de blessure lors de la rencontre

- Lorsqu'un athlète se blesse ou est malade et nécessite un examen plus approfondi (Hôpital ou CLSC), la responsabilité du déplacement et de l'encadrement revient à l'entraîneur ou l'accompagnant et non au comité organisateur.

- **Douches et vestiaires athlètes :**

- Samedi : Toute la journée de la compétition

- **Repas : Il n'y a aucun service de repas**

- **Aucune nourriture ne sera tolérée sur le bord de la piscine.**

7- Comité organisateur :

Coordonnateur :	Julie Bernier
Responsable de la piscine :	Pascale Turbide
Responsable des officiels :	Katherine Girardin
Responsable S1 :	Julie Bernier
Personne-ressource :	Julie Bernier
Protocole :	Eric Boucher